



## **REUNION DE QUARTIER 2021**

**DOELAN**

**23 OCTOBRE 2021**

### **INTRODUCTION :**

Le Maire, Anne MARECHAL, David ROSSIGNOL, Yannick PERON, Denise LE MOIGNE, Jean Paul GUYOMAR sont présents.

Le Maire introduit la réunion et rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques : chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Chaque année, 1600 demandes sont adressées aux services sous forme de fiches travaux. Il y est donné suite désormais grâce à un secrétariat créé au pôle technique, fermé temporairement du fait de l'absence de la secrétaire suite à un accident.

Le maire rappelle les règles de ce temps d'échange : pas de questions d'ordre personnel et du respect dans les échanges entre les participants et vis-à-vis des élus.

Il y a un élu responsable de l'organisation et du suivi des réunions de quartier : Denise LE MOIGNE déléguée à la démocratie locale et à la citoyenneté, ainsi que Cécile TEPPER, habitante à Doëlan chargée de la culture bretonne et Jean Paul GUYOMAR, de Kervelan, conseiller dans les commissions culture et sport et économie, environnement, citoyennté. Ces élus doivent assurer le suivi des questions posées pour qu'elles soient réglées lors de la réunion suivante.

Le maire demande s'il y a des volontaires pour aider les référents. Une feuille circule sur laquelle les gens peuvent s'inscrire s'ils le souhaitent. A la fin de la réunion, les personnes seront tirées au sort pour une durée de 2 ans.

## LES REALISATIONS 2021

### *Reconversion de la friche industrielle de capitaine Cook.*

F Jaclin a déposé un projet qu'il a présenté en CONSEIL MUNICIPAL, aux riverains, à DCE et aux associations de Doëlan. Il est allé voir individuellement plusieurs riverains. Il est désireux que ce projet s'intègre localement avec la population. Le projet a subi des modifications. Il est quasi définitif et le dépôt du PC est imminent. F. Jaclin souhaite que tous les points éventuellement problématiques soient apaisés. Il est relation avec plusieurs services d'Etat. Le PC devrait être déposé à la fin de l'année.

Le compromis de vente a été signé le 06-08 par la société Delphes en partenariat avec la Caisse des dépôts. C'est le grand projet qui va marquer la rive gauche dans les prochaines années et qui va régler les problèmes de sécurité, liés à la présence de cette friche.

### *Les sentiers :*

Il y a eu 2 tempêtes successives.

Eboulement en bas des 3 mats ; le maire vu l'impossibilité de modifier l'emprise a pris un arrêté de fermeture du sentier. Les barrières et arrêts ont été systématiquement arrachés. Le sentier n'est pas sécurisé. Des gens sont tombés et cela relève de la responsabilité du maire. La 1ere mesure est donc de fermer.

Eboulement maison B GROULT . Lorsque le recul est possible, en respectant une distance de 15 m vis-à-vis de la maison d'habitation, les travaux sont réalisés. Lorsque les propriétaires se sont rendus sur place, ils ont posé des conditions qu'on a mis en oeuvre. Mais on s'est rendu compte que ce n'était pas les bons propriétaires... les véritables propriétaires se sont manifestés et nous avons dû avoir leur accord pour pouvoir terminer les travaux avec eux par la suite.

En mars, nous avons déposé un dossier dans le cadre du plan de relance auprès de « France vue sur mer » pour une demande de subvention pour la partie sous les 3 mâts mais la DDTM a refusé car l'emprise était insuffisante. Le renforcement à proximité de la maison Groult a été accepté, ainsi que l'accès au sentier côtier pour les PMR, au Pouldu. Nous avons demandé la réfection des escaliers qui remontent vers la crêperie, le soubassement sous la maison Groult et l'accès PMR au Pouldu.

Il n'a jamais été question de fermer le sentier. Nos services entretiennent les sentiers toute l'année. La pétition de DCE qui indiquait l'inverse est totalement incompréhensible.

### *La liaison Doëlan/ Groix*

Elle n'a pas été favorable aux exploitants qui continueront l'an prochain malgré tout.

### *Ralentissement entre Langlazig et le pont du – route de Doëlan*

Demande adressée par plusieurs riverains. On a travaillé avec des propositions d'Artelia, bureau d'études, qui ont été testées provisoirement. Des chicanes ont été positionnées qui permettent aux vélos de circuler en toute sécurité. Il y a des choses qui devront être revues.

*Lotissement à Kerdoalen*, qui est en phase d'achèvement. Le lotisseur doit réaliser un trottoir, le long de la route départementale. Ces travaux devraient être réalisés dans les semaines à venir.

### *Port de Doëlan*

Réorganisation du parking de la navette vis-à-vis de tous les usages en place. Yannick PERON a vu avec tous les professionnels le positionnement des places qui leur sont réservées et sur Beg an tour, création de 8 places supplémentaires. Il n'y a pas eu d'engorgement pour Groix. En revanche, nous avons toujours du stationnement anarchique.

Changement des chaînes des pêcheurs professionnels, payées sur le budget du port de Doëlan, budget indépendant de celui de la commune dont les recettes sont constituées principalement par les mouillages annuels et les passages. Beaucoup de ces mouillages n'appartiennent pas à des cloharsiens : le port s'équilibre avec les usagers et non par l'impôt. Il y en a eu pour 80 000€.

Doëlan a également accueilli le tournage de 2 films. Sur le dernier tournage, les choses ne se sont pas déroulées comme d'habitude. Le régisseur n'a pas suffisamment informé les riverains en amont.

## **LES PROJETS A VENIR**

Le projet avec la SNSM de nouveau local. Nous y travaillons mais cela aura certainement des conséquences pour la capitainerie. Les élus rencontrent très prochainement un architecte. Ce point sera vu en commission ports et en conseil portuaire courant novembre.

L'hôtel : le Permis de construire sera bientôt déposé, avec l'an prochain, le lancement des offres. Ouverture prévue en 2024.

Création du sentier de Kernabec : entre Keruster et Kernabec. Joël LE THOER et Jean Paul GUYOMAR travaillent sur l'aboutissement de ce chemin avec projet de rénovation des 3 murs de Toul Strizh.

## **POINT SECURITE**

David ROSSIGNOL présente le travail des groupes constitués à cet effet. De nombreux messages sont reçus en lien avec la vitesse excessive et les peurs associées. C'est lourd à porter : les élus se sont dit en janvier qu'ils allaient travailler avec des groupes sur chaque pôle sur la signalétique, la vitesse et potentiellement de nouveaux aménagements.

Après annonce, il y a eu un tirage au sort des volontaires qui s'étaient manifestés. Les groupes du bourg, du Pouldu et de Doëlan se sont réunis distinctement 3 fois en février ; puis réunion commune en mai

des 3 groupes qui ont pu prendre connaissance des différentes propositions pour avoir de la cohérence et de la lisibilité dans les propositions.

Franck GUYADER a travaillé sur un état des lieux et les propositions.

*Priorité à droite ?* Faut-il l'instituer ? elle est plus courante sur le pays de Lorient que sur le pays de Quimperlé. Cela concerne moins Doëlan que le bourg et le Pouldu. C'est un outil qui permet vraiment de ralentir la vitesse. On fait de moins en moins d'aménagements comme les ralentisseurs car cela perturbe le fonctionnement des pompiers et des agriculteurs. Par ailleurs, le département s'y oppose.

Le maire note que les priorités à droite sont acceptées mais il faut déterminer comment les mettre en œuvre et où ? Le maire propose que les gens puissent répondre à certaines questions, puissent faire des remarques à travers une consultation à déterminer.

Les priorités à droite seront initiées dès le passage du panneau d'entrée de ville. La façon de marquer leur présence n'est pas encore définitive.

*Zone 30* : il existe plusieurs zones avec des vitesses différentes : 20, 30 ou 50. L'idée : toutes les parties en vert sont des zones 50. Zone en jaune : zone 30. Il faut que les gens sentent la différence entre les zones. En rouge : les zones 20 : zones sans trottoirs, sur les quais. Les piétons deviennent prioritaires sur les vélos qui sont prioritaires sur les véhicules. Les zones seront signifiées par des panneaux pas trop volumineux et du marquage au sol.

*Signalétique* : les réglettes seront remplacées par un totem.

QUESTIONS POSEES EN 2021	REPOSES APORTEES
<p>Jean Gaultier, Kerviglouse : il y a 2 ans, il a participé aux réunions de préparation aux élections et il avait été évoqué la question de la circulation dans le cadre du projet de F Jaclin : quels impacts ? est-ce que dans le travail présenté ce soir, la question de l'impact de la circulation des personnes qui vont être à l'hôtel, livraisons, fournisseurs, poubelles, clients ... ont été abordées ?</p> <p>80 pl de parking prévues dans le projet de F Jaclin.</p>	<p>Le maire : cela a été travaillé avec les riverains par rapport aux questions qu'ils ont posées.</p> <p>Les élus ont évalué l'impact de la circulation suite à étude confiée au cabinet METAVISION en 2011. Le projet d'un hôtel à Doëlan y figurait.</p> <p>L'impact a été étudié de ce point de vue. Ce serait 80 véhicules supplémentaires, ce qui n'est pas un raz de marée.</p> <p>Vis à vis de l'hôtel, il faudra faire des ajustements dans le temps et regarder point par point les problèmes qui pourrait surgir. Avant, il y avait une usine, des salariés, des camions et des livraisons. C'est normal qu'une activité économique génère des flux.</p> <p>Il faudra examiner la rue de Keruster.</p> <p>David ROSSIGNOL : la réflexion n'a pas tenu compte de l'afflux, ce n'était pas le sujet. Les personnes s'adapteront aux nouveaux aménagements.</p>
<p>F Jaclin dit qu'il va créer de l'emploi : CDI ?</p>	<p>Ce point est abordé avec F Jaclin depuis le début. Le</p>

<p>saisonnier ? et quid de l'emploi saisonnier et des logements pour ces emplois ?</p>	<p>problème numéro 1 est le logement. Nous travaillons sur des solutions en lien avec lui. Il compte acheter un pavillon pour ses salariés. La ZAC du sénéchal prévoira du locatif social pour les salariés et un travail avec les riverains pour de la location de chambres sera amorcé.</p>
<p>Philippe Mercadet s'interroge sur la généralisation des priorités à droite : une information à l'entrée de la commune sera faite mais quid des hameaux et petits villages comme Kerangoff ? Les gens qui sont sur la route principale ne font pas attention aux priorités à droite : faudra-t-il ajouter des panneaux ?</p>	<p>Les priorités à droite seront uniquement en agglomération, pas dans les villages. Il y a des petits hameaux qui se greffent sur Doëlan ou le Pouldu : il faudra réfléchir à leur traitement.</p> <p>Certains secteurs nécessiteront sans doute des panneaux spécifiques avertissant du danger comme la cité de Quillien au bourg, par exemple.</p>
<p>Route de Doëlan : chicanes à la hauteur du N°31 : la route est plus haute que le trottoir et la personne est obligée d'aller sur le trottoir de la voisine en face pour reprendre la route. Elle a été obligée de pousser un peu les chicanes : comment faire ?</p>	<p>Nous sommes dans une phase transitoire, d'essais mais nous savons que nous allons modifier des choses car tout ne fonctionne pas.</p> <p>David ROSSIGNOL ira voir Mme Le Costoec au 31.</p>
<p>Combien de vélos qui passent par jour à cet endroit : une dizaine ?</p>	<p>Probablement peu actuellement mais est-ce qu'un jour il y aura des aménagements qui permettront de faire du vélo sur une portion plus sécurisée ?</p> <p>Dans la phase définitive, il est probable que nous créions un chaussidou cad une voie avec sur les côtés, 2 marquages pour les vélos et lorsque 2 voitures arrivent de front, elles sont obligées d'attendre pour laisser passer le vélo.</p> <p>Moelan l'a créé près du collège et cela semble fonctionner</p>
<p>Propreté des lieux du Rive Gauche jusqu'au phare : il y a un rosier dont les gens cassent les branches car ils se font griffés (propriété privée), panneau du Rigolo, les roses arrivent dessus : le lierre empêche de s'asseoir sur le mur et le mur est abimé du fait du lierre... actuellement il y a un tas de déchets également.</p>	<p>Cela fait partie des choses que le groupe de citoyens ira voir sur place avec l'adjoint aux travaux.</p>
<p>Rive droite : passages cloutés au bout mais rue du pont du : il n'y en a pas ... est-il possible d'en mettre ? en face du Petit matelot par exemple...</p>	<p>Cela fait partie des choses que le groupe de citoyens peut aller voir sur place avec l'adjoint aux travaux.</p> <p>Le passage piéton a un sens : il permet d'aller d'un endroit à un autre qui relie deux passages fréquentés. Il faut voir. On ne peut en mettre là où il n'y a rien.</p> <p>Denise LE MOIGNE par rapport à la sécurité des</p>

	enfants le matin quand ils prennent le bus : peut-on faite qqch, rive droite ?
Les ruptures des aménagements de sécurité sur la voirie sont un frein pour la pratique du vélo en famille	Cela n'existe pas dans les nouveaux quartiers car les choses sont bien faites dès le départ mais nous sommes sûr de l'existant qui nécessite plus d'aménagements et gérer davantage de contraintes sur l'existant.
Etat de la rue du Pont Du : c'est la rue la plus dégradée de Doëlan : il y a eu de multiples travaux avec des créations de nids de poules rebouchés... cette voie sera-t-elle requalifiée globalement ?	Les voiries départementales sont rénovées après passage des agents du service départemental. En fonction de l'état de vétusté des routes, le département intègre les travaux dans un programme. A ce jour, cette voie n'a pas été intégrée. Les élus vont remonter la demande. Le nouveau Président a fait connaître son attention pour mieux prendre en compte la voirie départementale.
<p>Annie LE BLOA Kerviglouze évoque un problème en début d'année qui aurait pu mal tourner : solutions pour l'accès au village étudiées avec Denise LE MOIGNE ainsi que la numérotation. Un panneau a été mis en place dans une entrée de village mais il est illisible puisqu'il faut descendre de sa voiture pour le lire.</p> <p>Le panneau actuellement est plié.</p> <p>Le miroir à l'entrée est impacté et pas régulièrement détourné par rapport à la végétation qui l'entoure.</p>	<p>Il y a eu une intervention de pompiers qui se sont trompés et un temps d'intervention trop long. Un groupe de travail a été créé avec les riverains qui ne veulent pas de noms de rues...</p> <p>Les riverains réagissent ; ce n'est pas vrai ; ils n'y étaient pas opposés.</p> <p>Le maire indique que si c'est le cas il s'en réjouit car c'est la solution qu'il préconisait. Le panneau sera refait.</p> <p>Denise LE MOIGNE indique que toute la commune va devoir être numérotée en raison du raccordement à la fibre : ce qui explique aussi pourquoi les élus ont attendus.</p>
Sortie Langlazig : va-t-elle être rétrécie ou restée ainsi ? le terrain de camping est prioritaire en sortant ou pas ?	Stop à installer par le camping
Mme le Saux : la route de Beg Roudou sera t-elle mise en zone 30 ? il n'y a pas de miroir ? elle sera favorable pour un passage à 30	Elle passera en zone 20 !
Sécurité rue du Pont Du et lotissement de Kerdoalen : est-ce qu'actuellement, les signalement étant fichus en l'air, ne peut on pas mettre en demeure le lotisseur de faire une chaussée provisoire ou sinon, la mairie fait faire les travaux et le maître d'ouvrage paye... il s'agit de sécurité..	<p>Lionel RUNAVOT est intervenu à de nombreuses reprises auprès du cabinet Bollet. David ROSSIGNOL l'a mis en demeure verbalement mais effectivement, il va falloir envoyer un courrier officiel. M Bollet a indiqué que la société LE FER a eu l'autorisation depuis 15 jours de viabiliser la voirie.</p> <p>David ROSSIGNOL s'étonne que sur la RD, le</p>

	<p>département ne soit pas intervenu. Par ailleurs, ce trottoir ne présente pas vraiment d'intérêt car il ne mène sur rien.</p> <p>Le maire indique que le vice-président de QC aux mobilité pense qu'il peut être nécessaire pour l'installation future d'un abris bus. C'est l'ABF qui avait demandé ce trottoir et un talus refait à l'identique.</p>
<p>Sentier côtier à côté de la maison Groult : il y avait des barrières qui ont été retirées... Dans l'attente ce sera bien que la mairie remette des barrières car il y a un risque avec les enfants.</p>	<p>Pendant les travaux, on a dû fermer le sentier. La fédération française de randonnée en a eu connaissance et elle a fait une déviation... plusieurs fois, le maire a chercher à joindre Mme De Caunes, propriétaire pour avoir son accord mais sans succès ni retours.</p> <p>Ensuite, Mme De Caune a demandé à enlever la barrière qu'elle estimait dangereuse. On peut en mettre une autre mais comme on va refaire le mur, les Service Techniques conseillent de ne pas le faire maintenant mais d'attendre que le mur soient faits.</p> <p>Le sentier côtier est dangereux à de nombreux endroits. Et c'est aussi aux randonneurs et aux familles de faire attention</p>
<p>Pourquoi pas le passage plus haut et derrière l'arbre ?</p> <p>L'écoulement d'eau continuera de creuser derrière...</p>	<p>A cause du refus des propriétaires... le maire est complètement d'accord avec cette remarque.</p>
<p>Mme Teper : nouveau lotissement, clos de Prat Foen : quand sera posé le panneau d'indication de ce lotissement ?</p> <p>Elle aimerait savoir quand seront installées les poubelles ?</p> <p>Les portables ne passent pas</p>	<p>Le maire ne sait pas si c'est au lotisseur ou à la mairie de le faire. A voir avec le groupe de suivi</p> <p>Les poubelles sont prévues à l'entrée : David ROSSIGNOL verra avec QC leur demandant leur accord pour mettre des bacs provisoires.</p> <p>La question des portables est récurrente et pas qu'à Doëlan malheureusement, nous ne pouvons contraindre les opérateurs. Free a installé une antenne à Kersalut mais c'est tout. La difficulté est de trouver le point d'installation de l'antenne. Si des propriétaires de terrain acceptent de recevoir une antenne cela pourrait se faire mais ce n'est pas le cas à ce jour.</p>
<p>Ou en est la fibre optique à Doelan ?</p>	<p>Un dossier va sortir dans le prochain KI qui explique les choses.</p> <p>Les élus ne sont pas décideurs sur ce dossier.</p>

	Il y a eu des montées en débit sur Doëlan malgré tout.
La Grange : noms de rues modifiés ; elles n'ont pas été mises sur le cadastre ni sur les plans Mappy. C'est compliqué de retrouver les adresses.	<p>Tout est envoyé par les services aux opérateurs concernés mais qui ne mettent pas à jour.</p> <p>Le cadastre est mis à jour annuellement.</p> <p>Normalement cela sera réglé avec le fichier national des adresses.</p>
Problèmes des plans qui ne sont pas à jour	Ce sera vu
Mme Le Thoer : au sujet de l'existence d'un chemin ancien qui a toujours été utilisé entre Kergantine et le bois de La Grange : il a été récemment fermé : est-ce fondé ? est-ce une propriété privée ?	<p>Les propriétaires sont dans leur droit et ils ne l'ont pas fait de gaieté de cœur...</p> <p>Le maire indique que le dossier La Grange comprend à ce jour 9 contentieux. Les propriétaires qui ont contraint le propriétaire du chemin à le fermer par leur comportement harcèlent les services... cela a déjà coûté 31 000€ à la commune de frais de contentieux. Tous les procès ont été gagnés par ailleurs.</p>
Sentier côtier : il y avait tout de même un problème de communication. Sous les 3 mats, il y a des interrogations. Les élus semblent contre mais il faut regarder car il est très emprunté.	<p>La communication a été faite : le maire a demandé à DCE une rencontre et quand celle-ci a eu lieu, cette question n'a pas été évoquée...</p> <p>Les élus au départ ont souhaité réparer mais la DDTM a refusé car il faut pour cela faire une étude d'impact et une étude de faisabilité.</p> <p>Le devis pour l'étude de faisabilité était de 16 000€... préconisation : un ancrage sur roche déporté soit une estacade pour un coût estimé de 100 000€ pour quelques dizaines de mètres linéaires. DCE avait proposé un financement participatif mais depuis 3 ans, il n'y a rien eu de proposer... Le maire est toujours responsable du passage dangereux... Cet été l'association a relancé ce dossier mais pas en partenariat, en opposition... les élus ont été très surpris de la méthode et regrettent le ton et la forme utilisés. Ce n'est ni constructif ni justifié.</p> <p>Le maire indique que DCE sera reçue le 03-11 avec QC et les services d'Etat.</p>
Kerviglouze : Au niveau des lignes téléphoniques ; réparations d'Orange dû à un propriétaire qui n'entretient pas ses arbres : est-ce la mairie qui intervient ou le propriétaire ?	<p>C'est de la compétence d'Orange. C'est l'opérateur qui met en demeure les propriétaires d'intervenir.</p> <p>David ROSSIGNOL regardera et la mairie pourra envoyer un courrier néanmoins.</p>
Parking de Beg an tour : la route a été refaite	Le parking n'a pas été fait mais refait. Nous avons

<p>avec du gravillons et du goudron qui fond à la chaleur ; les gravillons finissent sur la plage.</p> <p>Fallait-il une dalle béton pour les appuis vélo ?</p>	<p>travaillé sur un emplacement en stabilisé à proximité.</p> <p>Par rapport à la dalle béton, pour des appuis métalliques, c'est nécessaire.</p>
<p>Emplacement des poubelles : casser de la roche pour mettre des poubelles ?</p> <p>Poubelles vertes près de la coop et les poubelles jaunes très des toilettes ? or les bacs jaunes leur sont plus utiles ? les poubelles vertes sentent fort : elles seraient mieux près de toilettes</p> <p>N'était-il pas possible de mettre toutes les poubelles derrière les toilettes ?</p>	<p>Plusieurs projets déposés à l'ABF qui ont été retoqués. On avait demandé à ce que les 3 mats aient des poubelles sur son parking et emplacement derrière le muret : l'ABF a tout refusé.</p> <p>Il n'a pas tout à fait tort : actuellement c'est visuellement impactant. On a redéposé un dossier. Le problème : il en faut mais pas trop loin... on a fait un choix, de les positionner à cet endroit. Les poubelles vertes vont descendre à l'endroit où une dalle a été créée et les jaunes devraient rester en bas au niveau des toilettes. C'est les conclusions de la discussion avec QC. Les 3 mats pourraient avoir leurs propres poubelles.</p> <p>Si tout est mis derrière les toilettes, l'endroit risque de devenir une décharge.</p>
<p>Nous sommes en automne, des regards d'eau sont bouchés : qui s'en occupe ? parfois, il y a même de la végétation qui en sort..</p>	<p>Les services iront voir pour une intervention.</p> <p>La balayeuse est en panne, ce qui génère de la difficulté pour le service nettoyage. Elle est partie en réparation chez le fabricant à Aurillac.</p>
<p>Pêche à Doëlan : activité qui apporte du monde</p> <p>Les élus ont-ils des informations sur l'évolution de la pêche à Doëlan ?</p>	<p>Le maire n'a pas de réponses sur la ressource.</p> <p>Il y a 7 pêcheurs : il y a des inquiétudes sur les reprises après les départs en retraite. On peut se retrouver avec 4 pêcheurs ; c'est un métier difficile.</p>
<p>Hôtel : Entrée prévue rue de Beg ar Compaz ?</p>	<p>L'entrée ne sera pas là mais en face du parking Brozen Favereau et rien sur la rue de la fontaine</p>
<p>Problème du stationnement des remorques : défaut de signalétique</p> <p>Il faudrait verbaliser ou les prévenir de ne pas se garer là</p>	<p>Yannick PERON rappelle qu'il existe un parking</p> <p>Il y a de la place pour 2 à cet endroit...</p> <p>Nous allons encore regarder cela</p>
<p>Tirage au sort des référents de quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeannick DEDOURGE</li> <li>• Murielle AVENS</li> <li>• Nicole COSTAEC</li> <li>• M BONSARD</li> </ul>	

Mme Mercadet sera prioritaire dans 2 ans	
--	--